

# Éléments pour un dossier sur le COLLOQUE de CAEN

Le Colloque sur les perspectives de l'enseignement supérieur et de la recherche qui s'est tenu à Caen les 11, 12 et 13 novembre 1966 est-il un de ces séminaires d'intellectuels en mal de rationalisations dont les débats confus et les conclusions iront attendre la poussière dans les tiroirs de l'Education Nationale, ou apporte-t-il la « doctrine » qui manque à toute réforme de l'université depuis celle de 1880, annonçant par là-même la future réforme de l'enseignement supérieur ?

Si la complexité des problèmes techniques posés par un appareil centenaire a souvent masqué les choix idéologiques sous tendant les différentes propositions formulées, les débats en commissions ont cependant fait apparaître trois tendances que l'on peut caractériser comme suit:

- Une tendance conservatrice opposée à toute modification des structures universitaires.
- Une tendance technocratique comprenant les organisateurs du colloque (Lichnerovicz, Zamenski) et la majorité des participants.
- Enfin une minorité constituée par la direction actuelle du S.N.E.Sup., et des individualités, essentiellement des chercheurs.

En fait si les organisateurs du colloque firent quelques concessions sur la forme des rapports adoptés en séance plénière, ils en firent très peu sur le fond, si bien que l'on peut considérer les propositions du colloque comme caractéristiques d'une réforme technocratique de l'université à côté de laquelle le plan Fouchet apparaît à sa vraie dimension : celle d'une réformette qui, si elle a, de par ses ambiguïtés, soulevé beaucoup d'oppositions, n'a, en fait, résolu aucun problème.

Aussi convient-il, pour situer ce colloque, et en appréhender la signification politique, de le placer dans le contexte qui lui a donné le jour : celui de la crise de l'université et des réponses immédiates apportées par le Pouvoir, connues sous le nom de « Plan » Fouchet.

Il est cependant important de souligner que l'objet spécifique du colloque de Caen était l'organisation rationnelle de la recherche, et la définition d'un type d'enseignement supérieur qui convienne aux besoins scientifiques qu'exige une société néo-capitaliste. Aussi accorderons-nous une certaine importance à l'ensemble de la politique gouvernementale dans le domaine de la recherche scientifique.

# 1 - LA RÉFORME DIFFICILE

## **La crise de l'Université et le plan Fouchet**

L'organisation de l'enseignement supérieur n'avait pas connu de transformations radicales depuis le 19<sup>e</sup> siècle, et s'adaptait difficilement aux nouvelles exigences de la « société moderne ». Il en est résulté une crise profonde.

Celle-ci est d'abord apparue sous son aspect quantitatif. Entre 1900 et 1964, l'effectif des 5 facultés a plus que décuplé. Entre 1961 et 1964, le nombre des étudiants s'est accru de 60 % ; or, les classes nombreuses de l'après-guerre ne sont arrivées à l'Université qu'à partir de 1964.

La répartition des étudiants entre les divers types d'enseignement s'est elle aussi modifiée. Au début du siècle 1/3 environ de l'effectif global était composé d'étudiants en Droit et un peu moins d'un autre tiers, d'étudiants en Médecine. En 1964, les étudiants en Sciences et les étudiants en Lettres représentaient presque les 2/3 de l'effectif global. Aussi la crise de l'Université est-elle surtout une crise structurelle.

En 1965, les structures de l'Université répondaient encore à l'esprit qui avait présidé au développement de l'enseignement au XIX<sup>e</sup> siècle et aux besoins intellectuels de cette époque. Le premier caractère de l'enseignement supérieur français est d'être fondé sur une séparation rigide : d'un côté, les établissements chargés de diffuser une culture générale — les facultés —, de l'autre, des institutions dont dépend l'enseignement d'une culture technico-scientifique — les diverses écoles supérieures. Cette dichotomie reproduit la séparation qu'introduit la société libérale

entre la sphère de l'économie et de la production et celle de la société globale. De plus la répartition des disciplines entre les diverses facultés s'est cristallisée sur ce qu'elle était au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les critères de la réussite universitaire portent encore la marque de la société libérale. Autrefois, destinée pour l'essentiel à préparer aux professions libérales, c'est-à-dire à des professions dont l'exercice est individuel, au sens d'une société qui valorise fortement l'individu abstrait, l'Université ne connaît que les réussites solitaires. L'examen comme le concours sanctionnent des connaissances individuelles.

Pourtant, la séparation absolue facultés — grandes écoles — n'a plus de raisons d'être. Au contraire, toute l'évolution scientifique et technique exige la liaison de la théorie, de la pratique et de la recherche. La répartition des disciplines entre les diverses facultés est fondée sur un stade dépassé de l'état des connaissances et des méthodes. Les examens sont des exercices d'école sans rapport avec une formation professionnelle. Le mode de sélection par l'échec, abandonne sans formation achevée ceux qui ne franchissent pas l'étape. Il est certaines professions (cadres moyens, administratifs et techniciens) d'hommes que ne désignent pas leurs aptitudes et leur formation, mais, leur échec à tel concours ou à tel titre universitaire. A une époque où le travail collectif prend une importance considérable, l'examen individuel ne peut plus être la seule sanction.

## **Les contradictions néo-capitalistes**

Face à cette crise, le néo-capitalisme aurait besoin d'adapter l'Université à son économie, de planifier l'enseignement. Mais, dans la société néo-capitaliste, existe un réseau de contradictions qui naissent des conditions du développement de l'éducation

nationale et des multiples finalités.

Le caractère de la société industrielle implique que les techniciens dont le nombre doit être croissant, reçoivent une formation à la fois professionnelle et polyvalente. Cette polyvalence suppose une formation générale tout en conservant une orientation en fonction d'un avenir profes-

## **Christian Fouchet au Colloque de Caen**

*Il n'est pas question de détruire tout ce qui existe si imparfait que ce soit, pour construire sur les débris une structure qui serait idéale. La tâche du ministère de l'Education Nationale est donc de déterminer le cadre dans lequel cette structure idéale du futur pourra se développer sans cependant oublier que les établissements existants doivent, eux aussi, trouver place dans ce cadre. Certes, des modifications immédiates de certaines règles de fonctionnement de ces établissements sont convenables et nécessaires. Certes, le cadre nouveau, que nous sommes maintenant décidés à créer, devra provoquer une évolution des établissements existants. Elle devra aussi permettre la création d'établissements de type nouveau à l'occasion de cette période de croissance rapide que connaît actuellement l'enseignement supérieur. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, c'est vers l'évolution rapide que l'on doit aller plutôt que vers une révolution. Mais d'ores et déjà, je peux vous dire que j'entends faire étudier, sans attendre la possibilité de lancer des opérations expérimentales.*

sionnel. Il s'agit d'abandonner la culture encyclopédique au profit de la culture méthodologique et critique reliée à la vie professionnelle, cette culture doit se situer constamment dans le champ technique, scientifique et social. De plus, le mot scientifique et technique requiert une démocratisation dans le recrutement : la multiplication des cadres qualifiés suppose

un élargissement de la base de recrutement sinon, le niveau intellectuel risque de baisser dangereusement.

Mais, polyvalence et démocratisation dans le recrutement impliquent un enseignement onéreux, donc, un système économique capable d'effectuer un pari sur l'élévation du niveau culturel avec l'espoir qu'à long terme le coût sera compensé par la qualification du personnel et la souplesse de son emploi. Ce modèle d'enseignement se heurte aussi, aux aspects sociaux du système. Le maintien du recrutement de la couche dirigeante au sein de la classe dominante impose l'existence de barrières, négation d'une démocratisation réelle.

## **Le plan Fouchet**

Ces contradictions expliquent le vide du Plan Fouchet. Le Plan Fouchet effleure seulement la recherche. Il plaque arbitrairement la réforme des études de sciences sur des études de lettres. Il ignore les études de sciences — économiques. Il laisse demeurer la distinction Facultés — Grande Ecoles, dans les facultés il institue un cloisonnement entre la formation des chercheurs et celle des cadres moyens (distinctions I.U.T., licence, maîtrise).

Les I.U.T. permettront à des techniciens supérieurs d'acquérir une grande technicité dans une spécialisation très étroite. En aucun cas, ils ne donneront la formation méthodologique nécessaire aux recyclages et qui, elle, doit se fonder sur une culture scientifique assez large. Le défaut risque d'être le même pour les licences puisqu'elles ne sont pas précédées d'un cycle d'orientation universitaire. Il faut remarquer que de toute façon, cette formation méthodologique serait très difficile à dispenser dans les I.U.T. du fait de la forme d'études acquise dans le secondaire par les étudiants qui se dirigeraient vers cette voie technique. En effet, ceux-ci sont surtout issus de la filière CEG, CET, lycées techniques où les enseignements ne sont pas hiérarchiquement harmonisés, mais, visent tous à diverses carrières d'ouvriers : il n'existe qu'une exception : les élèves qui ont accompli toute leur scolarité en lycée technique). Ainsi, l'I.U.T. constitue la promotion sociale suprême pour les enfants des classes les plus défavorisées qui sont orientés vers les diverses voies courtes

d'une part, du fait de l'implantation géographique des établissements d'enseignement court, d'autre part, à cause du mode de sélection qui se fonde sur des exigences de brillant, de capacités oratoires, de rapidité d'esprit, de culture générale, exigences auxquelles sont prêts à répondre les enfants ayant un acquis familial dans ce domaine, ceux de la bourgeoisie.

D'autre part, le Plan Fouchet perpétue la sélection par l'échec (il y a en France 1 000 orienteurs et leur recrutement est bloqué et l'avis des jurys d'orientation est seulement indicatif. De plus, les enseignements secondaires ne sont pas unifiés). Aucune pédagogie nouvelle n'est définie.

En fait, le Plan Fouchet <ne> pouvait présenter qu'un intérêt pour le néo-capitalisme : combler la principale lacune de l'enseignement supérieur en mettant fin à la pénurie de techniciens supérieurs et de cadres moyens. Or, il ressort des travaux de

« l'intergroupe de la formation professionnelle » du V<sup>e</sup> Plan, que la capacité de formation des I.U.T. et du cycle court des facs sera nettement inférieure aux besoins exprimés par l'économie.

Et, cette capacité est encore diminuée par les décisions gouvernementales. Les crédits minima que réclamait la commission pour les I.U.T. ont subi dans le V<sup>e</sup> Plan un abattement de 21,6 %. Le non respect des échéances budgétaires pour la réalisation du cycle court des facultés a conduit à inscrire dans la loi sur la F.P. du 5-12-66 un programme de rattrapage de 3 ans qui, s'il était respecté, représenterait un taux de réalisation du V<sup>e</sup> Plan de 50 % à peu près.

La carence est aussi grande en ce qui concerne la formation des cadres moyens de l'administration et celle des enseignants. Enfin, le Plan Fouchet a institutionnalisé l'absence de formation pédagogique des maîtres.

## 2 - RECHERCHE ET NEOCAPITALISME

---

Depuis quelques années la recherche bénéficie en France d'un intérêt qu'elle n'avait jamais connu jusqu'alors. Il y a, à cet intérêt deux raisons dont la première conditionne la seconde :

Tout d'abord le néo-capitalisme a découvert la liaison entre recherche et développement économique, l'irruption de la recherche comme force productive. C'est d'ailleurs à partir de cette découverte que ce développent ces idéologies technocratiques à prétention prospectives dont MM. Louis Armand et Fourastier se font les chantres attirés. Mais, contrairement à la force de travail qui peut être relativement «rentabilisée », grâce à toutes les mesures de conditionnement, de répressions syndicales, ou des tentatives d'intégration, la recherche entre difficilement dans les schémas de rentabilité capitalistes. Il est en effet impossible de prévoir les coûts de la recherche au même titre que les coûts en investissements et en main-d'œuvre, car «elle a une nature de rentabilité et différente de celle de l'investissement traditionnel. La principale caractéristique de cette rentabilité est qu'elle est lente à apparaître ». (Direction)

D'autre part, « cette lenteur dans les passages de la découverte à l'invention, dans celui de l'invention au prototype, puis de ce dernier à l'innovation, dans l'imitation de l'innovation et enfin, la diffusion intersectoriale jointe à ce que peu d'idées débouchent sur des inventions et à ce que peu d'inventions sont susceptibles de transformer en innovations, expliquent à notre sens la double caractéristique de la rentabilité de la fonction recherche — développement : sa lenteur et sa faible productivité relative tant scientifique qu'économique, productivité qui, au demeurant, n'apparaît qu'au-delà d'une certaine masse critique de moyens financiers et de connaissances ». Cette citation de la revue patronale Direction résume parfaitement les problèmes de la reconnaissance de la fonction économique de la recherche par le néo-capitalisme.

Le V<sup>e</sup> Plan, devait accorder la priorité à la recherche. « L'accroissement des connaissances est une des fins du développement économique ; mais, c'est aussi dans une période de l'accélération intense de l'innovation technique l'un des

moteurs essentiels de ce développement ».

La seconde raison de l'intérêt apporté à la recherche en France découle des nouvelles conditions de la concurrence internationale. « Si, le « dollar Gap » était le problème économique majeur des années d'après-guerre, le « science Gap » en a pris de nos jours la relève et fausse dangereusement la compétition économique. Le gouvernement français se sent donc tenu d'agir pour éviter une trop grande dépendance à l'égard de la science et de la technologie étrangères et pour renforcer l'industrie dans la compétition internationale » (O.C.I.D.E.).

Une politique de la recherche est donc nécessaire pour le néo-capitalisme. Le patronat et les sphères dirigeantes en sont conscients. Mais, comme pour tout ce qui concerne la formation professionnelle le patronat n'entend pas en supporter les coûts. « La recherche ne peut s'épanouir que si, elle est aidée, supportée par l'Etat étant donné son caractère aléatoire ». (Direction). Les plus francs ajoutent cette précision : « l'état doit assumer les risques de la recherche et assurer les débouchés, les industriels réalisent les profits sur la production du matériel ».

## L'état et la recherche scientifique

Ce n'est pas par hasard si un tel rôle est assigné à l'Etat. Et, à la place spécifique qui est celle de l'Etat qu'il est erroné de se contenter de désigner comme l'expression des monopoles, mais bien comme une instance spécifique. L'Etat joue en effet, un rôle économique déterminant : il est devenu l'instrument de la « rationalité » capitaliste du fait des mécanismes interventionnistes dont la programmation « concertée » constitue l'armature. Il serait à cet égard nécessaire d'étudier la mutation des couches dirigeantes en liaison avec le développement et l'évolution de certains enseignements (ENA, etc.). Cela dit, il est important de rappeler la politique recherche du pouvoir et ses flottements. « Le Centre national de la Recherche scientifique, créé en 1945, était jusqu'en 1958, l'organisme chargé de coordonner la recherche fondamentale et appliquée. Né, à l'ombre et sous la direction jalouse de l'Enseignement supérieur, il

permettait à notre pays de disposer d'une organisation remarquable où des chercheurs pouvaient espérer se consacrer à temps plein à la recherche, sous le contrôle scientifique d'un comité national composé pour moitié de membres élus par les chercheurs. Il ne lui manquait que des moyens : locaux, crédits et postes de chercheurs et de techniciens... Il avait un autre défaut aux yeux du gouvernement de 1958 : son caractère universitaire et son indépendance à l'égard des pressions politiques comme des sollicitations de l'industrie ! Une des premières décisions du nouveau régime fut de constituer un comité consultatif de la recherche scientifique et technique, assisté d'une délégation générale (D.G.R.S.T.), directement rattaché au Premier Ministre, « coiffant » tous les services de recherche des différents ministères et dépossédant en fait, le C.N.R.S. de sa mission.

Pendant quelques années, la politique gouvernementale a consisté à limiter le rôle du C.N.R.S. à celui d'une sorte d'école supérieure de la recherche. Toutes les grandes initiatives, les secteurs nouveaux ou importants, tels que, la recherche spatiale ou la recherche médicale, étaient détachés du C.N.R.S. et l'on pouvait craindre son démantèlement progressif.

Parallèlement à cette tentative de détacher progressivement la recherche de l'Edu-

### *Savoir utiliser la recherche !*

**Il ne suffit de faire de la recherche, encore faut-il la rendre productive. C'est pourquoi le ministère de l'industrie vient de créer un Conseil du Progrès Industriel chargé d'assurer la liaison entre les chefs d'entreprise et les chercheurs. Présidé par M. Ambroise Roux, vice-président du C.N.P.F., directeur général de la C.G.E., promoteur du Plan Calcul, le nouvel organisme comprendra six patrons du secteur privé, deux du secteur public et six fonctionnaires.**

**Il veillera, avec l'aide des pouvoirs publics, au développement industriel des études effectuées et incitera les entreprises qui n'en font pas, à réaliser des recherches. Ses premiers travaux seront consacrés au progrès technique. Puis, il se penchera sur des problèmes neufs, tels que, les contacts Industrie-Université, la propriété industrielle, la coopération avec les pays de l'Est, la bonne utilisation des bureaux d'études.**

**L'Express**

ation nationale pour en rattacher les secteurs les plus dynamiques à un ministère de la Recherche scientifique, une opération « séduction » était lancée : les chercheurs et les professeurs de l'Enseignement supérieur, ne trouvant pas les moyens de subvenir aux besoins de leurs laboratoires dans le cadre des budgets du ministère de l'Education nationale, étaient invités à souscrire des «contrats de recherche » avec la D.G.R.S.T. (Premier ministre), la D.R.M.E. (ministère des Armées) ou directement avec l'industrie.

Cette politique n'a finalement pas abouti aux résultats escomptés : la recherche fondamentale effectuée dans les laboratoires universitaires risquait d'être asphyxiée tandis que les recherches appliquées coûtaient cher pour des résultats médiocres. Au même moment, l'expérience américaine aidant, les milieux industriels découvraient que la survie de l'industrie française exigeait le développement d'une recherche fondamentale de première qualité, sans laquelle la recherche technique tournait court, l'industrie s'apercevait qu'elle ne pouvait pas se passer de l'université. Du coup, le vent tourne et l'on se remit à s'intéresser au C.N.R.S. ... ».

Le premier volet de la politique gouvernementale était de prendre le contrôle politique de la recherche en l'enlevant à celui du C.N.R.S. On a vu l'échec partiel de cette tentative. Le second volet est de la rentabiliser au maximum. Comme le disait le ministre Peyrefitte « les budgets de la recherche, de l'atome, de l'espace, respectent les indications du V<sup>e</sup> Plan. Rendre la recherche plus efficace, faire passer ce résultat dans l'industrie, impose aux programmes une cohérence. Les intérêts du pays sont concernés ». La conclusion est la création d'organismes publics destinés à rentabiliser la recherche.

Le 3 janvier 1967, était crée auprès du

C.N.R.S. « sous le nom d'agence nationale de valorisation de la recherche » (ANVAR) un établissement public de caractère industriel et commercial doté de l'autonomie financière. Cet établissement a pour mission de recourir à la mise en valeur des résultats des recherches scientifiques et techniques effectuées par les entreprises et services publics, et notamment, par les laboratoires dépendant de l'université et du C.N.R.S. ... A cette fin, il prospecte les inventions, en assure la protection nationale et internationale ... Il fait procéder à toutes opérations propres à préparer la mise en valeur de ces inventions, à l'exclusion des opérations d'exploitation industrielles elles-mêmes ». (J.O. du 3-1-67).

Un second organisme peu défini, l'Institut de Recherche, d'Information et d'Automatique placé sous l'autorité du Premier ministre « doit entreprendre ou faire entreprendre des recherches fondamentales et appliquées ; développer notamment dans le cadre d'accord passé avec le ministère de l'Education nationale la formation, l'information et le perfectionnement des personnels de toute nature et de toutes origines » (J.O.).

Les universitaires, mais, aussi les technocrates devaient cependant se rendre compte que ces aménagements étaient insuffisants. Il fallait résoudre le problème au niveau des structures universitaires et de la liaison recherche — industrie. Mais, il y avait deux types de motivation politique. Celle des technocrates, qui, comme on va le voir, ont organisé le colloque de Caen et celle de syndicalistes, en particulier jeunes chercheurs, qui tout en réclamant une réorganisation, en refusant le mandarinat des patrons (Chaires) réclamaient une liaison effective recherche — enseignement, et le contrôle de la recherche par les intéressés pour éviter sa subordination aux exigences de l'Etat et du patronat.

### 3 - LE COLLOQUE DE CAEN

---

*Le préambule montre d'emblée la limite et la nature technocratique des réformes proposées.*

*« — Considérant l'extension brutale des missions de F enseignement supérieur : Enseignement Supérieur de masse, éducation permanente, intensification et diversification des élites.*

Les participants au Colloque de Caen,

- Convaincus que la recherche est la source première de toute richesse d'un grand pays moderne.
- Constatant la rigueur accrue de la compétition internationale...

*Affirment que les efforts de recrutement et de financement qui s'imposent doivent aller de pair avec une rénovation profonde des Universités, dans leurs structures, leurs règles de jeux internes, leurs méthodes et leur pédagogie. »*

*Les réformes sont formulées dans les 15 points dont on peut diviser l'étude en 3 parties :*

1. Réorganisation des structures Universitaires.
2. Dépendance accrue de l'Université vis-à-vis de l'économie.
3. Problème de la formation des maîtres et de l'Education permanente.

## **1. - Réorganisation des structures universitaires**

Partant des constatations faites précédemment les participants au Colloque proposent un changement total des structures universitaires.

La structure actuelle où, l'élément essentiel est la faculté, et où l'enseignement et la recherche s'organisent autour des structures par chaires, sera remplacée par une Université divisée en départements d'Enseignement et Instituts de recherche.

Un département d'enseignement est un groupement d'au moins 4 ou 5 professeurs et maîtres de conférence d'une même discipline, responsables des enseignements de cette discipline. Le Président d'un département, élu, pour 4 ans et non immédiatement rééligible organise et coordonne ces enseignements.

Les activités de recherche s'exerceront dans des instituts de recherche diversifiés, à direction « démocratique » et mis à l'initiative des Universités.

Les grandes Ecoles deviendraient alors de simples départements technologiques et seraient par-là même, en liaison avec les instituts de recherche.

Mais, les technocrates de Caen, vont plus loin dans leur souci d'efficacité. Pour créer des conditions favorables au développement de la recherche, ils souhaitent des Universités, autonomes, compétitives et concurrentielles, comme elles le sont aux U.S.A. ou en Allemagne Fédérale, oubliant

volontairement peut-être l'inéluctable échelle sociale qui ne manquera pas de se greffer sur ces Universités, accentuant encore les inégalités géographiques et sociales.

D'autre part, de telles Universités, auraient des effectifs limités à 20 000 étudiants au maximum ce qui conduirait à constituer une quinzaine d'Universités distinctes dans la région parisienne et plusieurs dans les métropoles d'équilibres.

Chaque Université aurait ses spécialistes et son individualité, il n'y aurait pas autant de centres de recherche que d'Universités, mais « huit ou dix Universités avec des vraies mathématiques, d'autres avec de la vraie biochimie et ainsi de suite ». (J. Monod).

Ainsi, les nouvelles Universités se différencieront non seulement par l'importance et la nature des secteurs qu'elles recouvrent (Lettres, Droit, Sciences), mais, aussi, par les accès (examen d'accès et formules d'orientation variables suivant les Universités), par leurs méthodes de travail (existences de cycles forts et de cycles normaux) et par l'éventail des débouchés auxquels elles conduisent.

On peut penser, bien que les Universitaires du colloque s'en défendent, que les Universités se différencieront aussi par les salaires accordés aux professeurs, les meilleurs professeurs allant dans les Universités les plus offrantes, et ainsi, se trouvera institutionnalisé à l'échelle de l'enseignement supérieur un système analogue à celui des Grandes Ecoles dont on connaît les conséquences quant à la démocratisation de l'enseignement.

**Les Universités recruteront-elles sur concours ?**

Le problème a été clairement posé en commission : « Ou l'enseignement de masse écrasera la recherche fondamentale, ou les savants se défendront et l'Université devra

faire une sélection par concours ».

En fait, la solution adoptée sera plus subtile refusant le système du « tout ou rien » que réalise le concours, les participants proposent le dédoublement de la sanction de fin d'études d'un cycle donné :

Le diplôme de bonnes études donné à la presque totalité des élèves, différera du droit d'entrée en faculté ou dans le cycle suivant. Ce dédoublement appliqué au baccalauréat conduira à **rejeter les structures d'orientation dans le secondaire**, ce que réalise déjà en partie le plan Fouchet. Il faut noter toutefois, que la proposition de rejet du premier cycle dans le secondaire formulés en commission n'a pas été retenue dans le communiqué final.

Les débats en commission laissent en effet peser un certain nombre d'ambiguïtés sur l'orientation et sa place dans l'Université :

« Le premier cycle, bien que continuant d'appartenir à l'Université pourrait ne plus faire partie organiquement de l'enseignement supérieur et être groupé dans un cadre différent par exemple, d'Institut Universitaire Scientifique (I.U.S.) faisant ainsi le pendant avec les classes de préparation des lycées qui jouent ce même rôle, intermédiaire entre le secondaire et les Grandes Ecoles. Cette structure symétrique de celle des I.U.T. les revaloriserait et permettant d'établir entre les deux des passerelles à doubles sens, déboucherait soit sur le 2<sup>e</sup> cycle des facultés (Sciences ou Sciences Appliquées), soit sur la licence en deux ans, soit sur différentes écoles (types I.N.S.A., E.N.S.I.) ...

« Cette structure de noviciat ne donnerait à l'étudiant aucun droit prématuré d'appartenance à l'Enseignement Supérieur et établirait une gradation entre le niveau modeste de la fin du secondaire et le niveau du 2<sup>e</sup> cycle véritable entrée de la Faculté.

Par ailleurs, la Faculté s'allégerait de ce boulot du 1<sup>er</sup> cycle et pourrait se consacrer à sa tâche à savoir **la recherche de pointe** ».

En fait, malgré l'ambiguïté de certaines propositions, le schéma d'Université proposé à Caen, aggraverait encore ce qu'ébauche le Plan Fouchet, à savoir une Université divisée en 2 parties, l'une, ayant « vocation d'enseignement supérieur de masse » et l'autre, de « recherche et de formation des élites ».

A l'université des « étudiants de niveau moyen » ne possédant que des laboratoires d'enseignement s'opposeraient les vraies

Universités autonomes et concurrentielles, disposant de laboratoires de recherches et réservés à une élite dont on peut prévoir dans les conditions actuelles de transmission et de contrôle des connaissances, la nature sociale.

## **2. - Dépendance de l'Université vis-à-vis de l'économie**

Elle se manifeste par :

— le financement et l'orientation de la recherche ;

— la direction et la gestion des Universités.

### **a) Le financement de la recherche.**

Les instituts de recherches devront faire appel « à une pluralité systématique des sources de financement ».

D'autre part, « la détermination d'un programme de recherche orientée devra être fondée sur des travaux de prospectives associant universitaires et industriels ». L'exécution de ce programme devrait se faire en particulier « grâce à des contrats de recherche entre industriels et autorités universitaires, évitant le travail dans la clandestinité, et élaborés de manière à tenir compte des impératifs de la propriété industrielle ». On ne saurait être plus clair en matière de choix politique !

L'université serait dirigée par un Sénat Universitaire composé de professeurs, et par un Conseil d'administration composé par la moitié de professeurs élus par ce Sénat et par moitié d'administrateurs venus de l'extérieur, sur proposition du Président ; ce dernier étant élu pour 3 ans par les professeurs, son mandat étant renouvelable une fois au plus.

C'est au moins un des modèles proposés, mais, le rapport souligne que les structures administratives varieront d'une Université à l'autre.

Non content de faire participer les industriels à la gestion de l'Université, le colloque envisage de la faire participer à la nomination des professeurs : « la nomination des professeurs d'Université se fera sur critères scientifiques indépendamment des titres, seule comptant la valeur de l'intéressé. La procédure de

nomination pouvant comporter utilement la consultation d'experts étrangers ».

### **3. - Formation des maîtres et éducation permanente**

Le rapport insiste sur la nécessité de «repenser la formation des maîtres à tous les degrés ».

L'acquisition de connaissances académiques devant avoir pour contrepartie une préparation psychosociologique et professionnelle des enseignants ; ceux-ci devant mettre à jour périodiquement leur connaissances et leurs méthodes.

Dans le même ordre d'idée est souhaitée la création, en remplacement des centres pédagogiques régionaux d'Instituts interdisciplinaires d'études pédagogiques où les enseignants élaboreraient eux-mêmes la pédagogie de chaque discipline en bénéficiant des études et informations recueillies par ces organismes.

En matière de formation professionnelle le Colloque propose que l'année de préparation professionnelle soit en partie destinée à effectuer des stages dans différents types d'établissements. Stages qui ne devraient pas se résumer à «l'apprentissage par mimétisme d'un certain empirisme du métier » mais, faire l'objet de réflexions et de discussions sur les méthodes et les techniques employées par les professeurs, en liaison avec les professeurs de l'institut d'études pédagogiques.

Cette année de préparation professionnelle devrait devenir obligatoire quelque soit le titre académique ou le concours passé (licence, maîtrise, agrégation). Corrélativement le recrutement

de l'Education nationale serait transformé de trois façons :

- En fixant des critères de recrutement qui ne soient plus seulement académique.
- En exigeant des connaissances professionnelles moins limitées que celles dispensées dans les stages du Capes.
- En fixant une période probatoire plus longue.

Pour intéressantes que soient ces propositions, il est curieux de les trouver à la suite d'un rapport que sacrifie sous prétexte d'efficacité la formation des maîtres à celle des chercheurs. Il en est de même pour des propositions relatives aux examens, où les participants au Colloque reconnaissent que la France est l'une des nations où les professeurs passent la plus grande partie de leur temps à noter, à classer, c'est-à-dire, finalement à orienter les élèves sans qu'une telle pratique repose sur une connaissance de « l'art de noter » et proposent cependant une « orientation » avant l'entrée en Faculté où les examens joueront un rôle prépondérant ... !

En matière d'Education permanente le Colloque souligne que ce problème ne peut être considéré comme un cas particulier des problèmes généraux posés à l'Enseignement Supérieur, mais, « implique une mutation radicale de tous les problèmes éducatifs ... en remettant en cause la conception de toutes les fonctions de l'Université ».

Les différents aspects de ce problème sont successivement étudiés par la commission qui souligne le caractère hétérogène des méthodes et des moyens mis en œuvre, et souhaite voir se développer dans les années à venir une politique de formation et d'éducation permanente associant les différents intéressés (organisations patronales et syndicales).

L'enseignement supérieur devant être mis au service de ce développement.

# *SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET RECHERCHE*

*Robert Lattes*

Supposons qu'on accepte comme définition des sociétés technologiquement avancées la définition suivante : « Ce sont les parties du monde dont les populations mangent à leur faim, ont un toit, font l'objet d'une surveillance médicale systématique et savent lire » ; on peut alors faire les trois constatations que voici :

— le critère retenu est relativement peu ambitieux,

— pourtant moins d'un tiers de la population mondiale satisfait à ce critère,

— seuls les pays ou régions qui ont fait avec succès la première révolution industrielle semblent rentrer dans cette catégorie.

Or il se trouve que l'évolution de ces sociétés dépend aujourd'hui de la révolution scientifique et technique, considérée maintenant comme le moteur essentiel des sociétés industrielles.

Bien entendu, il serait raisonnable de répondre aux trois séries de questions suivantes :

• le progrès scientifique et technique étant un élément fondamental dans la compétition internationale, ne nous entraîne-t-il pas, économiquement et politiquement, vers les affrontements les plus graves ? Comment alors garder le contrôle de ce processus ?

• dans cette course effrénée au progrès scientifique et technique, aux conséquences économiques actuellement très bénéfiques, vers quels satisfactions ou désagréments profonds risque-t-on d'entraîner des populations importantes ? Comment éviter un écrasement et une destruction de l'individu ?

• où la science actuelle nous emmène-t-elle ? Vers quelle finalité et quels objectifs veut-on aller ou nous laissons-nous inéluctablement entraîner ?

Il y a là un triple problème fondamental qu'il conviendrait de résoudre, en restant toutefois bien conscient que :

— nous sommes contraints de suivre un mouvement qui nous est imposé par l'évolution d'un environnement sur lequel nous avons peu de prise ;

— le sous-développement semble inéluctablement le lot de ceux qui ne se maintiendront pas dans cette course, il faut l'avouer, effrénée.

Aussi convient-il de s'en tenir à la froide et sèche corrélation qui existe entre, d'une part le produit national brut par tête ou le niveau de vie et d'autre part le pourcentage de ce produit national brut consacré à la Recherche et à l'Enseignement.

A partir de là, la remarque fondamentale est alors la suivante : dans le développement de ces sociétés industrielles, l'intégration profonde dans la vie de la nation de la Recherche scientifique et technique, sa promotion, son épanouissement, son efficacité et sa matérialisation, le fait donc qu'on en mesure pleinement l'importance et les effets, dépendent très étroitement — en plus des nombreux domaines plus ou moins classiques de la recherche fondamentale et appliquée — de quelques objectifs d'entraînement : par exemple, certaines réalisations atomiques, spatiales ou aéronautiques ou le développement de l'informatique, ceci conditionnant d'ailleurs cela »...

Il devient alors essentiel que soit dûment concerté le choix de ces objectifs d'entraînement »...

« L'insertion de la recherche dans la société, c'est-à-dire l'économie de la nation, est devenue de ce fait un problème de gouvernement, qui ne peut être résolu que grâce à des organes de préparation et de concertation d'une politique de la Recherche. L'un des problèmes essentiels concerne alors le choix et le dosage :

— des programmes de recherche qu'il convient absolument d'assurer, et des moyens qui leur seront affectés,

— des organismes, mécanismes et modalités permettant une recherche totalement libre, et des moyens qui lui seront affectés...

Le troisième problème auquel il convient alors de s'arrêter concerne le rôle de l'Etat face à la Recherche des entreprises et bien entendu, concurremment, les droits et devoirs des entreprises. Ici deux remarques préliminaires :

— l'ampleur des efforts, financiers notamment, et la coordination de plusieurs secteurs tant universitaires qu'administratifs ou industriels imposent pour un nombre croissant de problèmes l'intervention de l'Etat...

C'est un devoir que d'être à l'affût de tous sujets nouveaux, en éveil pour en imaginer : il y a ici un rôle d'incitation essentiel à remplir tant par les individus que par les organismes »...

Si en particulier dans le domaine implicitement évoqué ici, il y a des besoins industriels, les industriels français sont alors amenés à se tourner vers les Etats-Unis : peut-être par facilité, mais aussi sous des prétextes difficilement contestables d'économie, de sécurité, de rapidité et de pression commerciale. Et le fossé se creuse

toujours davantage puisque c'est alors nous qui contribuons à alimenter la pompe, déjà amorcée, et si surgénératrice de la recherche et des études américaines...

« Un mécanisme permettant de pallier les inconvénients précédents est certainement constitué par les « actions concertées », d'autres existent ou sont à inventer : c'est là un problème fondamental dans le secteur de la recherche appliquée et du développement car il touche directement et concrètement au dynamisme d'une société industrielle... »

« Il est bien évident, face à cet effort indispensable de la part de l'Etat, que l'organisme public ou privé qui en bénéficie, a des devoirs, parmi lesquels on insistera sur :

— la qualité et la rapidité des interventions,

— la large publication des résultats et des

efforts de promotion pour leur diffusion et leur utilisation,

— l'engagement de réinvestir dans la recherche la quasi-totalité des avantages financiers éventuellement retirés lors de telles opérations,

— la nécessité, au moment du choix de certains domaines d'activités, d'intégrer tous les éléments voulus en matière de stratégie commerciale : coûts, marchés, besoins, conditions techniques de réalisabilité, valeur intrinsèque de la novation ; tous éléments qui en principe sont du ressort, de la vocation, de l'entreprise,

— l'association intelligente avec des scientifiques ou laboratoires universitaires... »

Robert Lattes : « Du rôle de l'enseignement et de la recherche dans la société industrielle moderne » - Colloque de Caen 1966.

## 4 - LIMITES DES REFORMES

---

Il est difficile d'apporter des conclusions précises et définitives sur ce Colloque, confus sur de nombreux points. Il est néanmoins intéressant d'en souligner certains aspects politiques.

Le Colloque de Caen intervient après la mise en application d'un premier train de réforme appelé Plan Fouchet. Si le Plan Fouchet a ouvert la voie à certaines réformes de Caen, les propositions du Colloque approuvées par Fouchet permettront au pouvoir de définir un nouveau train de réforme à partir de la « dynamique de Caen ». L'approbation de Fouchet à ce que l'on pourrait appeler « l'esprit de Caen » n'en signifie pas pour autant la possibilité d'une application, qui bien que correspondant aux intérêts généraux du néo-capitalisme entrent en contradiction avec des impératifs budgétaires de la politique du pouvoir et avec la résistance de la fraction traditionaliste des enseignants •.

L'analyse qui consiste à caractériser les

réformes de Caen comme la définition d'une Université d'élite est en partie erronée car c'est une double structure que prévoit le Colloque : Cycles longs pour l'élite issue de la bourgeoisie qui accède à la voie royale de la recherche et cycles courts pour le reste.

L'implantation de ces C.S.U. et d'I.U.T. dans de nombreuses villes d'importance secondaire réalise dès maintenant certains aspects du Colloque de Caen dans le prolongement du plan Fouchet. La création de ces mini-facultés limitées au premier cycle, à la licence et aux I.U.T. institue pragmatiquement, et généralement en fonction d'impératifs d'une démagogie électoraliste des représentants du pouvoir, la séparation recherche-enseignement et la secondarisation du premier cycle par l'utilisation de professeurs de lycées. Ainsi c'est un enseignement dévalorisé qui est fourni généralement aux enfants issus des classes populaires, et l'impossibilité pour eux d'accéder à la recherche.

Aussi l'U.N.E.F. ne doit elle pas axer sa critique sur le Plan Fouchet, l'U.N.E.F. doit être capable d'analyser et de dénoncer l'ensemble des visées du néo-capitalisme sur l'Université, c'est-à-dire de considérer la politique de l'enseignement dans son

devenir. Sinon, elle risque de s'enliser dans des luttes parcellaires dont la signification politique serait ambiguë ou dans des combats d'arrière-garde.

- 
- *Passeron*. La réforme de l'université.



**21-27 LES CAHIERS DE L'U.N.E.F.**

Numéro 16

Pages 3 à 11